

 <https://www.francebleu.fr/infos/education/avenir-du-college-de-vire-il-faut-ajourner-le-vote-...>

 De

 2 min read

Avenir du collège de Vire : “Il faut ajourner le vote prévu ce lundi” - R. Picot, premier adjoint au Maire

Le sort du collège Val de Vire sera-t-il scellé ce lundi 12 décembre au conseil départemental du Calvados ? Trois mois après l'annonce surprise du projet de fermeture, les élus vont se prononcer pour ou contre la volonté de Jean-Léonce Dupont, le président du département. *“Une décision sans aucune concertation ! Il faut se mettre autour de la table pour en discuter”* grince Régis Picot, premier adjoint au maire de Vire.

france
bleu
publicité

Fortement mobilisés depuis trois mois, des élus municipaux, des parents d'élèves et des enseignants iront manifester devant le conseil départemental du Calvados. Un rassemblement prévu à 14 heures au moment où débutera la séance décisive. *“Nous demandons que cette décision soit reportée et qu'on se revoit au mois de février pour discuter tranquillement de ce dossier”* explique Régis Picot, qui rejette l'argument démographique avancé par le conseil départemental. *“Oui les effectifs de collégiens ont baissé ces dernières années, mais Val de Vire est dans un quartier que l'on revitalise actuellement, avec des possibilités de nouveaux logements. On est dans une ville qui travaille énormément sur l'habitat. Deux entreprises viennent d'être annoncées avec environ 150 emplois. On peut faire des projections sur l'arrivée de nouvelles familles”* argumente le premier adjoint. *“C'est pourquoi il faut se remettre autour de la table avec des bases solides de discussion”*.

La volte-face du maire

La défense de ce collège du Val de Vire, qui compte 250 élèves, a été troublée par la position initiale de Marc Andreu Sabater, le maire, également vice-président du conseil départemental. Il a d'abord soutenu ce projet de fermeture avant de rejoindre le camp des opposants fin novembre. *"On apprécie le changement de position du maire, certes tardivement et c'est quand même mieux comme ça. Ce qu'on attend de lui désormais c'est qu'il demande officiellement aux conseillers départementaux de reporter la décision en février"*. Régis Picot espère donc voir un Marc Andreu Sabater ferme et offensif ce lundi devant l'assemblée départementale, en particulier devant le président Jean-Léonce Dupont.

Generated with Reader Mode